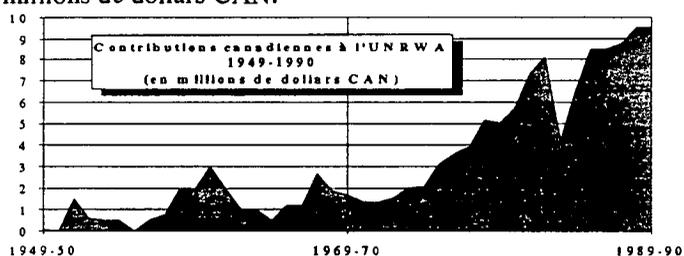


**Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
(UNRWA)**

Faits saillants de l'assistance humanitaire canadienne

L'UNRWA a été fondée en 1948 à titre d'organisme subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies afin de fournir une éducation de base, des soins de santé et des services sociaux et d'aide à 2,4 millions de réfugiés palestiniens reconnus en Jordanie, en Syrie, au Liban et dans les territoires occupés par Israël.

Depuis 1949, l'aide canadienne en vue de soutenir les efforts de l'UNRWA ne s'est jamais démentie. Le cumul des contributions canadiennes envers l'UNRWA s'élève à plus de 140 millions de dollars CAN.



L'Assistance humanitaire internationale (AHI) est fournie aux victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine par l'entremise d'institutions internationales, ainsi que d'ONG canadiennes et internationales. En réponse aux demandes d'aide d'organisations telles que UNICEF, UNRWA, le Comité international de la Croix-Rouge et le Conseil oecuménique des Églises, le Canada a octroyé plus de 10,4 millions de dollars CAN en aide humanitaire au Moyen-Orient en 1990-1991.

**Le Centre de recherches pour le développement
international (CRDI)**

Le CRDI a vu le jour en 1969 suite à une décision du Parlement en vue d'encourager la recherche sur les questions de développement. L'organisme oeuvre au Moyen-Orient depuis 1982 et soutient à l'heure actuelle des activités en Égypte, dans les territoires occupés par Israël, en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Turquie et au Yémen. Par l'entremise du CRDI, le Canada a déboursé 2,26 millions de dollars CAN en 1990-1991 en aide au développement au Moyen-Orient.

**La Corporation Pétro-Canada pour l'assistance
internationale (PCAI)**

La Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI) a été fondée en 1981 en vue d'aider les pays en développement à réduire leur dépendance aux importations de pétrole, en mettant l'accent sur la prospection et l'exploitation

des réserves de pétrole locales. Au Moyen-Orient, la PCAI n'oeuvre à l'heure actuelle qu'en Jordanie, et ce depuis 1987, et a mis à la disposition de la «Natural Resource Authority» (NRA) des spécialistes en pétrole, des services de formation de l'équipement et autres. Le gouvernement canadien a procédé à la dissolution de la société en 1991 et l'ACDI assume maintenant les responsabilités qui lui incombent. On prévoit qu'en 1994, l'aide totale de l'ACDI-PCAI à la Jordanie s'élèvera à 47,1 millions de dollars CAN.

**Aide canadienne au développement
(en millions de dollars CAN)**

	1989-1990	1990-1991
Égypte	37,7	46,5
Territoires occupés	1,3	4,2
Jordanie	22,9	24,8
Liban	3,6	2,9
Autres (Syrie, Iran, Irak, Turquie, Yémen)	14,8	21,1

Secours canadiens en réponse à la Crise du Golfe

La Crise du Golfe de 1990-1991 a eu des répercussions importantes sur plusieurs pays en développement de la région du Moyen-Orient et ailleurs dans le monde. En réponse à cette crise, le Canada a mis immédiatement à la disposition de la Jordanie, de l'Égypte et de la Turquie, soit les pays les plus gravement touchés par l'afflux de réfugiés et de rapatriés, un programme de secours d'urgence d'un montant de 77,5 millions de dollars CAN comprenant des sommes allouées à la réinstallation et la réintégration des travailleurs déplacés et de leur famille, des contributions aux organismes internationaux oeuvrant dans le domaine des secours aux réfugiés et autres. Ce programme sera pleinement opérationnel à la fin de l'exercice 1991-1992.

En plus du programme de secours d'urgence, le Canada a aussi mis sur pied un programme d'aide économique et humanitaire pour contrer les effets néfastes de la guerre du Golfe de 46,75 millions de dollars CAN. Échelonné sur plusieurs années, ce programme a pour objectif d'aider les pays les plus touchés par la guerre aux plans alimentaire et humanitaire et par des programmes de coopération étendus.

Conférence de paix au Moyen-Orient

En réponse à une invitation des copromoteurs, le Canada participera à la phase multilatérale de la Conférence de paix au Moyen-Orient, afin de cerner quelques vastes questions d'ordre régional et les problèmes qui nécessitent l'aide de la communauté internationale. Le Canada compte y jouer un rôle de soutien positif, grâce à sa grande expérience et son expertise dans les négociations multilatérales et le développement régional.